



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès aux soins auditifs et déserts médicaux

Question écrite n° 14356

Texte de la question

Mme Félicie Gérard attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés d'accès aux soins auditifs dans les territoires confrontés à la désertification médicale, notamment pour les personnes âgées dépendantes ou résidant en EHPAD. Malgré les actions engagées, le manque de professionnels et les difficultés de déplacement continuent de limiter l'accès à un suivi auditif régulier, en contradiction avec l'objectif d'égalité d'accès aux soins. Dans ce contexte, la mise en place d'expérimentations d'audioprothésistes itinérants, dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, pourrait constituer une piste intéressante. Reposant sur des unités mobiles respectant les normes en vigueur, ce dispositif permettrait d'apporter des soins directement au plus près des patients, dans une logique d'« aller vers », déjà mise en œuvre dans d'autres secteurs. Elle souhaite donc savoir si le Gouvernement envisage de soutenir ce type d'expérimentation dans les territoires les plus concernés et quelles évolutions pourraient être envisagées afin d'en faciliter le déploiement.

Données clés

Auteur : [Mme Félicie Gérard](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14356

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 juin 2026

Question publiée au JO le : [14 avril 2026](#), page 3065